
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 1^{er} avril 2025 à 19 h
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

M. Laurent Desbois, Maire de l'arrondissement
Mme Marie Potvin, Conseillère du district Robert-Bourrassa
Mme Caroline Braun, Conseillère du district Jeanne-Sauvé
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan

AUTRES PRÉSENCES :

Me Julie Desjardins, Secrétaire d'arrondissement et Cheffe de division - Soutien administratif
M. Jean-François Meloche, Directeur d'arrondissement
Mme Anne-Marie Poitras, Directrice d'arrondissement adjointe - Qualité de vie
Mme Sonia Vibert, Directrice d'arrondissement adjointe - Gestion du territoire, du patrimoine et bureau de projets
Mme Sherline Elien, Secrétaire recherchiste
M. Stéphane Rodrigue, Commandant PDQ 26

10.01 - Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 01.

Il présente les membres du conseil et de l'administration et fait un survol des activités et des événements tenus dans l'arrondissement.

10.02 - Mot du Maire et des élu·es

Le président invite les membres du conseil qui désirent prendre la parole à s'exprimer.

Le mot du maire et des élu·es débute à 19 h 03 et se termine à 19 h 23.

CA25 16 0072

Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 1^{er} avril 2025, à 19 h

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Valérie Patreau

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 1^{er} avril 2025, à 19 h, tel que proposé.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

10.04 - Période de questions des citoyens

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS MELOCHE PREND LA PAROLE AVANT LE DÉBUT DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS POUR CORRIGER UNE INFORMATION DONNÉE LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2025 CONCERNANT LE CHANGEMENT DE ZONAGE. L'INTERVENTION DÉBUTE À 19 H 24 ET SE TERMINE À 19 H 25.

LA PÉRIODE DES QUESTIONS DÉBUTE À 19 H 25 ET SE TERMINE À 20 H 09.

CITOYENS	QUESTIONS REÇUES SÉANCE TENANTE PAR LES CITOYENS PRÉSENTS
Monsieur Maurice Mallette	Fermeture rue Bernard
Monsieur Marc Poulin	Démocratie
Madame Olivia Lévy	Éclairage terrain soccer parc Beaubien
Monsieur Gilles Duruflé	Modification faites au parc
Madame Sherley Rosenberg	Fermeture de rue de Vimy
Madame Marylise Lapierre	Sécurité autour des écoles
Madame Céline Forget	Changement zonage parc
CITOYENS	QUESTIONS TELLES QUE REÇUES PAR COURRIEL PAR LE SECRÉTARIAT D'ARRONDISSEMENT ET SOUMISES AU CONSEIL
Madame Ginette Brouillet David Levine Plantation arbres	J'aimerais savoir si l'arbre tombé et abattu l'année dernière, appartenant à la ville et situé sur notre terrain sera planté cette année? Merci. Ginette Brouillet, David Levine.
Madame Nicole Dussault Loisirs	Pourquoi n'y a-t-il pas de terrain de PICKLEBALL à Outremont? Pourraient en profiter les personnes âgées de même que les moins âgées. Les terrains du Roskilde, par exemple, pourraient être aménagés en terrains de picklball. Plusieurs autres emplacements (sur gazon ou sur asphalte) pourraient aussi être envisagés.
Monsieur Daniel Mathieu Circulation sur Outremont Nord	L'accès direct à Thérèse-Lavoie-Roux par Outremont a transformé l'avenue Outremont en voie de contournement pour éviter Van Horne. Or, les nombreux automobilistes empruntant ce détour roulent à vive allure, brûlent les arrêts et ignorent l'environnement sensible du secteur. Cette rue est pourtant très fréquentée par les jeunes, notamment pour l'accès aux écoles (dont Lajoie), au parc Kennedy et à la piscine. La cohabitation entre ces usagers vulnérables et des conducteurs imprudents représente un réel danger. L'arrondissement peut-il envisager une intervention spécifique, idéalement en inversant le sens de circulation de l'avenue Outremont vers le sud ou sinon, minimalement, en mettant en place des mesures structurantes pour apaiser la circulation?
Madame Diane Rose Legault Construction prévue Rockland/ rue Thérèse Lavoie-Roux	- Quel est le plan d'urbanisme et de construction prévu dans les prochaines années dans le quadrilatère compris entre les rues Thérèse Lavoie-Roux et les chemins de fer -et- les nouveaux buildings du Campus MIL de l'Université de Montréal & la Rue Rockland, incluant le viaduc Rockland-Ville -Mint-Royal? - Si construction il y aura, pendant combien d'années cela durera-t-il? - Quel site Internet pourrons-nous consulter pour suivre la construction si elle est prévue? Merci beaucoup.
Madame Judy berger Les ordures dans la ruelle entre Bloomfield et Champagneur	Je veux savoir pourquoi la ville ne fait rien dans la situation de poubelles dans la ruelle
Monsieur Rivest Jean François Permis de construction	Que se passe t il dans le dossier du 1260 Bernard?
Madame Ginette Côté Conflit d'intérêt	Mme Patreau, Mme Pollak lors du conseil d'arrondissement de février, vous avez prétexté un conflit d'intérêt pour ne pas voter sur le renouvellement du mandat de M Lussier au sein du CCU. Lors du dernier conseil une citoyenne vous a questionné à ce sujet, vous demandant quel était ce conflit d'intérêt. Mme Patreau n'a pas répondu

	à la question prétextant lui avoir déjà répondu. Comme je me posais la même question et que je n'ai pas eu le privilège d'une réponse, pourriez-vous expliciter ici publiquement la nature du conflit d'intérêt invoqué?
Madame Mowahib Hassan Doualeh Conseil jeunesse d'arrondissement à Outremont	Considérant qu'en date d'aujourd'hui , une dizaine d'arrondissements sur le territoire montréalais ont déjà mis en place des conseils jeunesse afin d'assurer une meilleure représentation des jeunes dans les décisions locales. Sachant que l'engagement citoyen des jeunes est essentiel pour une démocratie locale dynamique, l'arrondissement d'Outremont est-il prêt à s'engager concrètement en faveur de la création d'un conseil jeunesse ? Si oui, quels seraient les mécanismes prévus pour assurer son implantation et son efficacité ?

CA25 16 0073

Approuver les procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues le 27 février 2025, à 12 h et le 11 mars 2025, à 19 h

Copie des procès-verbaux ayant été remise à chaque membre du conseil d'arrondissement dans le délai requis par la Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q., chap. C-19).

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Valérie Patreau

D'APPROUVER les procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues le 27 février 2025, à 12 h et le 11 mars 2025, à 19 h.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.05

CA25 16 0074

Octroyer une contribution financière de 4 200 \$, taxes applicables incluses le cas échéant, à l'organisme Regroupement des Éco-quartiers dans le cadre du projet de la patrouille verte 2025 / Dépense provenant des fonds en lien avec le plan d'action propreté

ATTENDU QUE depuis 2012, le Regroupement des Éco-quartiers (REQ) est responsable de la gestion du programme de la patrouille verte sur le territoire montréalais;

ATTENDU QUE la contribution financière d'un montant maximum de 4 200 \$ permettra au REQ d'engager et de mettre en service, pour la période estivale 2025, deux (2) patrouilleurs verts sur le territoire de l'arrondissement, pour une durée de neuf (9) semaines, soit du 26 mai au 27 juillet 2025, le tout sous réserve de l'approbation de Service Canada - Emplois d'été Canada;

ATTENDU QUE durant la saison estivale, les patrouilleurs verts participeront à des diverses activités communautaires et effectueront alors de la sensibilisation directement auprès des citoyennes et citoyens de l'arrondissement;

ATTENDU QUE dans le cadre du présent mandat, les patrouilleurs traiteront des thèmes suivants avec la population : la promotion de la forêt urbaine (plantation d'arbres, lutte contre l'agrile du frêne sur le domaine privé et protection de la forêt urbaine), la gestion durable de l'eau à la maison et la gestion responsable des matières résiduelles. Des thèmes supplémentaires propres aux enjeux locaux seront ajoutés à cette liste, tel que la propreté ainsi que la sensibilisation à un mode de vie zéro déchet;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1259451001;

Il est proposé par Caroline Braun
 appuyé par Marie Potvin

D'OCTROYER une contribution financière d'un montant maximum de 4 200 \$, toutes taxes applicables incluses le cas échéant, à l'organisme Regroupement des Éco-quartiers dans le cadre du projet de la patrouille verte 2025;

D'APPROUVER un projet de convention entre la Ville de Montréal, arrondissement d'Outremont, et l'organisme Regroupement des Éco-quartiers, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

D'AUTORISER la Secrétaire d'arrondissement à signer ladite convention, pour et au nom de l'arrondissement;

D'IMPUTER cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau,
 Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1259451001

CA25 16 0075

Déposer le rapport des décisions déléguées pour le mois de février 2025

DÉPOSER le rapport des décisions déléguées pour le mois de février 2025.

30.01 1250219009

CA25 16 0076

Déposer la liste des bons de commande et des paiements sans bon de commande pour le mois de février 2025

DÉPOSER la liste des bons de commande et des paiements sans bon de commande pour le mois de février 2025.

30.02 1250219010

CA25 16 0077

Déposer la liste des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit pour le mois de février 2025

DÉPOSER la liste des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit pour le mois de février 2025.

30.03 1250219011

CA25 16 0078

Déposer la liste des virements de crédits pour le mois de février 2025

DÉPOSER la liste des virements de crédits pour le mois de février 2025.

30.04 1250219012

CA25 16 0079

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* - L'objet du règlement vise à interdire le virage à gauche de 7h à 18h, du lundi au vendredi sur l'avenue de Vimy à partir du chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Le projet de règlement a été déposé aux élu·es avec le sommaire décisionnel et est disponible à l'entrée de la salle du conseil à l'attention du public;

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, (R.L.R.Q., chap. C-19), le maire Laurent Desbois donne un avis de motion à l'effet qu'un projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le règlement sur la circulation et le stationnement (1171)* » sera adopté au cours d'une prochaine séance du conseil d'arrondissement et il dépose le projet de règlement;

L'objet de ce règlement vise à interdire le virage à gauche de 7 h à 18 h, du lundi au vendredi sur l'avenue de Vimy à partir du chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

40.01 1255069003

CA25 16 0080

Adoption - *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* - Secteur 4 - L'objet du règlement vise à modifier les règles de stationnement sur le boulevard Mont-Royal et l'avenue Fernhill

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion et de sa présentation à la séance ordinaire tenue le 11 mars 2025;

ATTENDU QU'ENTRE l'avis de motion donné le 11 mars 2025 et l'adoption du règlement, aucun changement n'a été apporté au règlement;

ATTENDU QUE des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la séance;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1245069028;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D’ADOPTER le Règlement modifiant le *Règlement relatif à la circulation et au stationnement* (1171) - Secteur 4. L'objet du règlement vise à modifier les règles de stationnement sur le boulevard Mont-Royal et l'avenue Fernhill.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.02 1245069028

CA25 16 0081

Adoption - *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement* (1171) - Secteur 8 - L'objet du règlement vise à modifier les règles de stationnement sur les avenues Davaar, Outremont, Saint-Cyril, Wiseman, Ducharme et Manseau

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion et de sa présentation à la séance ordinaire tenue le 11 mars 2025;

ATTENDU QU'ENTRE l'avis de motion donné le 11 mars 2025 et l'adoption du règlement, aucun changement n'a été apporté au règlement;

ATTENDU QUE des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la séance;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire; décisionnel;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1245069029;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D’ADOPTER le *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement* (1171) - Secteur 8. L'objet du règlement vise à modifier les règles de stationnement sur les avenues Davaar, Outremont, Saint-Cyril, Wiseman, Ducharme et Manseau.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.03 1245069029

CA25 16 0082

Adoption - Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171) - Secteur 7 - L'objet du règlement vise à modifier les règles de stationnement sur les avenues Davaar et McEachran entre les avenues Lajoie et Van Horne et sur l'avenue Outremont entre les avenues Bernard et Lajoie

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion et de sa présentation à la séance ordinaire tenue le 11 mars 2025;

ATTENDU QU'ENTRE l'avis de motion donné le 11 mars 2025 et l'adoption du règlement, aucun changement n'a été apporté au règlement;

ATTENDU QUE des copies du règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la séance;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire; décisionnel;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1245069031;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'ADOPTER le *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171) - Secteur 7*. L'objet du règlement vise à modifier les règles de stationnement sur les avenues Davaar et McEachran entre les avenues Lajoie et Van Horne et sur l'avenue Outremont entre les avenues Bernard et Lajoie.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.04 1245069031

CA25 16 0083

ADDENDA - Adoption avec changement - Règlement modifiant le Règlement régissant la démolition d'immeubles (AO-109) - L'objet de ce règlement vise à apporter des ajustements requis par la Loi sur le patrimoine culturel et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme en matière de patrimoine, ainsi que clarifier et de bonifier certaines dispositions réglementaires / Dépôt du procès-verbal de l'assemblée de consultation publique tenue le 26 mars 2025

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme donné à sa séance du 12 février 2025;

ATTENDU QUE le règlement suivant a été précédé d'un avis de motion, de sa présentation à la séance ordinaire tenue le 11 mars 2025;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé au conseil lors de l'avis de motion donné le 11 mars 2025 et que des copies ont été remises aux élues et au public lors du dépôt et de l'avis de motion;

ATTENDU QU'UNE assemblée publique de consultation a eu lieu le 26 mars 2025 et que le rapport de consultation écrite fera l'objet d'un dépôt lors de la présente séance;

ATTENDU QU'ENTRE l'avis de motion donné le 11 mars 2025 et l'adoption du projet de règlement, un changement a été apporté au règlement;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel addenda portant le numéro 1248358013;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

DE DÉPOSER le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue 26 mars 2025 concernant le projet de règlement intitulé *Règlement modifiant le Règlement régissant la démolition d'immeubles* (AO-109);

D'ADOPTER, avec changement, le *Règlement modifiant le Règlement régissant la démolition d'immeubles* (AO-109). L'objet de ce règlement vise à apporter des ajustements requis par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme en matière de patrimoine, ainsi que de clarifier et bonifier certaines dispositions réglementaires.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.05 1248358013

CA25 16 0084

Édicter, conformément aux dispositions du Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171), une ordonnance pour autoriser la mise en place de la fermeture du boulevard Dollard entre les avenues Van Horne et Lajoie pour la saison printanière débutant dans la semaine du 19 avril au 23 juin 2025 inclusivement

ATTENDU QUE la volonté de créer un milieu de vie sécuritaire aux abords des écoles Guy-Drummond et des collèges Stanislas pour les usagers des écoles ainsi que les résidants du secteur est une priorité pour le conseil d'arrondissement;

ATTENDU QUE le projet de fermetures printanière et automnale 2024 a permis l'appropriation de l'espace public par les citoyennes et citoyens, l'arrondissement d'Outremont souhaite reconduire le projet pour la saison printanière à partir de la semaine du 19 avril au 23 juin 2025 inclusivement;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1255069007;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'ÉDICTER conformément aux dispositions du *Règlement relatif à la circulation et au stationnement* (1171), une ordonnance temporaire autorisant la mise en place d'un projet visant la fermeture du boulevard Dollard, entre les avenues Van Horne et Lajoie pour la saison printanière à partir de la semaine du 19 avril au 23 juin 2025 inclusivement.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.06 1255069007

CA25 16 0085

Édicter les ordonnances pour la programmation d'événements publics à venir sur le territoire de l'arrondissement d'Outremont pour les mois d'avril à juin 2025

ATTENDU QUE les conditions et les modalités régissant la tenue des événements autorisés par le conseil de l'arrondissement pour la programmation des événements publics à venir sur le territoire de l'arrondissement pour les mois d'avril à juin 2025 sont indiquées dans le document juridique joint au sommaire décisionnel;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1256737003;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'ÉDICTER les ordonnances pour les événements suivants, et ce, conformément aux conditions et modalités inscrites au dossier décisionnel :

- Événement « **Chasse aux cocos** » organisé par l'organisme Outremont en famille;
- Événement « **Parade Bagleiten** » organisé par la Congrégation Amour pour Israël;
- Événement « **Féria** » organisé par l'École Nouvelle-Querbes;
- Événement « **Parade Bagleiten** » organisé par la Congrégation Amour pour Israël;
- Événement « **Fête nationale** » organisé par Vision Diversité.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.07 1256737003

CA25 16 0086

Adopter en vertu du *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (AO-530), une résolution visant une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour les immeubles situés au 43, avenue Springgrove, 1525, boulevard Mont-Royal, 726, avenue Wiseman, 882, avenue Rockland et 55 chemin de la Côte-Sainte-Catherine

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a recommandé favorablement, à la séance tenue le 19 mars 2025, les demandes d'approbation de PIIA en vertu du Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro AO-530;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1255753007;

Il est proposé par Laurent Desbois

appuyé par Marie Potvin

PROPOSITION PRINCIPALE

D'APPROUVER, les demandes d'approbation de PIIA pour les immeubles situés au :

43, avenue Springgrove

Avec les réserves suivantes :

- Remplacer les éléments structuraux en bois (colonnes, solives, poutres, lisse, limons) par des éléments structuraux en acier fini noir;
- Installer des garde-corps et des escaliers en acier soudé, fini noir;
- Fermer le dessous de chaque terrasse avec un soffite en bois fini naturel ou peint blanc ou avec un soffite en aluminium blanc.

1525 boulevard du Mont-Royal

Avec la réserve suivante :

- Planter, devant la clôture-écran, au moins deux arbres d'espèces indigènes à grand déploiement avec un diamètre à hauteur de poitrine (DHP) d'au moins 10 cm.

726, avenue Wiseman

Sans réserve.

882, avenue Rockland

Avec la réserve suivante :

- Conserver la façade telle que l'existant.

55 chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Sans réserve.

AMENDEMENT PROPOSÉ

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Laurent Desbois

DE RETIRER le 43, avenue Springgrove de l'ordre du jour et de le reporter à la prochaine séance.

Un débat s'engage.

À 20 h 17, le président du conseil suspend la séance.

À 20 h 19, le conseil reprend ses travaux.

VOTE SUR LA PROPOSITION D'AMENDEMENT

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau, Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

LA PROPOSITION D'AMENDEMENT EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE TELLE QU’AMENDÉE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau,
Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.01 1255753007

CA25 16 0087

Adopter, en vertu du *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (AO-530), une résolution refusant une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) visant la réduction de l'élément décoratif de type « blade sign » en façade pour l'immeuble situé au 1495, avenue Van Horne

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a recommandé défavorablement, à la séance tenue le 19 mars 2025, la demande d'approbation d'un PIIA en vertu du Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro AO-530;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1255753008;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment est un TAS et classé catégorie 2 selon l'étude Bisson;

CONSIDÉRANT QUE l'élément décoratif de type « blade sign » est une caractéristique architecturale iconique sur l'avenue Van Horne;

CONSIDÉRANT QUE l'état de détérioration avancé de la structure de l'élément décoratif a nécessité son démantèlement immédiat dans une situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE le démantèlement immédiat n'a pas permis à l'arrondissement d'exiger un relevé précis de l'élément décoratif existant ou d'évaluer un projet de remplacement avant son retrait;

CONSIDÉRANT QUE l'élément décoratif vertical et surdimensionné faisait partie intégrale de l'image de la société corporative des épiceries Steinberg;

CONSIDÉRANT QU'une reproduction miniature de l'élément décoratif de type « blade sign » n'est pas dans l'esprit de conservation du patrimoine et ne répond pas suffisamment aux critères d'évaluation du règlement sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QU'une reproduction de l'élément décoratif à l'identique est souhaitable;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

DE REFUSER la demande d'approbation de PIIA pour l'immeuble situé au 1495, avenue Van Horne.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun, Valérie Patreau,
Mindy Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.02 1255753008

CA25 16 0088

Autoriser, pour une durée d'un (1) an, le financement et la prolongation du comblement d'un poste temporaire de conseiller.ère en planification (302240) à la direction adjointe d'arrondissement - gestion du territoire, du patrimoine et du bureau de projets dédié aux travaux de refonte de stationnement et imputer la dépense de 114 950 \$, incluant les charges sociales - Dépense provenant du Fonds de stationnement

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1253711004;

Il est proposé par Caroline Braun

appuyé par Marie Potvin

D'AUTORISER, pour une durée d'un (1) an, le financement et la prolongation du comblement d'un poste temporaire de conseiller en planification (302240) à la direction adjointe d'arrondissement - gestion du territoire, du patrimoine et du bureau de projets, poste qui sera dédié à la poursuite des travaux de refonte de stationnement de l'arrondissement;

D'IMPUTER la dépense de 114 950 \$, incluant les charges sociales, au fonds de stationnement de l'arrondissement.

VOTE

Votent en faveur: Laurent Desbois, Marie Potvin, Caroline Braun

Votent contre: Valérie Patreau, Mindy Pollak

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

50.01 1253711004

CA25 16 0089

Déposer le compte rendu de la réunion du Comité de circulation, stationnement et sécurisation tenue le 11 février 2025

DÉPOSER le compte rendu de la réunion du Comité de circulation, stationnement et sécurisation tenue le 11 février 2025.

60.01 1255069006

Levée de la séance

LEVÉE DE LA SÉANCE À 20 H 23.

70.01

Laurent Desbois
Maire de l'arrondissement

Julie Desjardins
Secrétaire d'arrondissement et Cheffe de
division - Soutien administratif

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 mai 2025.